



Réinscription et titre de séjour expiré

Par **aishwarya 11**, le **05/08/2013 à 22:56**

bonsoir

mon titre de séjour a expiré mais ma demande a été reçue par la préfecture. J'ai un rendez-vous pour le 10 octobre. Le problème c'est que l'on me demande un certificat de scolarité et la photocopie de ma carte d'étudiante, toutefois je ne pourrais m'inscrire en licence 3 de droit. [smile17] enfin je crois. Je ne suis pas sure qu'a Nanterre on vérifie le titre de séjour. Quelqu'un a-t-il été dans la même situation. si oui comment s'en est il sorti.

Merci :)